

Les Orléanais invités à faire entendre leur voix au moment du conseil municipal

Toute politique de proximité induit de recueillir l'avis exprimé par les habitants. Afin d'aller encore plus loin dans cette logique participative, la Mairie d'Orléans innove et met en place, à compter de ce mercredi 17 février, une nouvelle rubrique sur sa plateforme Participons !

Dorénavant, chaque Orléanais qui le souhaite pourra, via un nouvel espace d'expression installé sur cette plateforme, poser une question. Le sujet mis en avant sera ensuite débattu lors du conseil municipal. Les Orléanais qui le souhaitent auront ainsi la possibilité de s'impliquer plus directement encore dans les orientations, les choix, et les prises de décision de la municipalité. Une avancée tout à fait innovante qui témoigne de la volonté de la mairie d'Orléans de favoriser la transparence, de faire émerger de nouvelles idées et d'impliquer de nouveaux acteurs.

Concrètement, pour être retenue, la question déposée doit cocher plusieurs critères : porter un caractère d'intérêt général (« ce qui est pour le bien public »), relever d'une compétence de la ville ou de la métropole, et être validée par le comité de pilotage du groupe « Orléans Proximité » du quartier concerné. Ensuite, tous les mois, deux questions seront ainsi sélectionnées par la commission proximité (composée d'une dizaine d'élus dont des élus d'opposition), qui veillera à ce que tous les quartiers soient bien représentés dans l'année, puis proposées au débat au sein de l'hémicycle municipal.

Les questions seront proposées de manière anonyme, et chaque personne ayant posé une question sera informée de l'évolution du traitement de celle-ci par mail (indiqué lors de l'enregistrement de la question sur participons.orleans-metropole.fr). Enfin, l'extrait du compte-rendu du conseil municipal sera ensuite publié sur la plateforme et donc accessible à tous. Parce que la vie de la cité est un bien commun que nous devons faire vivre ensemble !

CONTACT PRESSE

Stacy Mille - attachée de presse Mairie d'Orléans

stacy.mille@orleans-metropole.fr

07.72.33.66.98